

Réponses et plan d'action de la direction à la suite de l'examen spécial

Recommandations du BVG		Réponses et plan d'action de la direction de PPP Canada				
		Réponses de la direction	Plan d'action	Échéanciers	Responsabilisation	État d'avancement
1	Gouvernance organisationnelle					
1.1	La Société devrait clarifier les rôles du conseil et de ses comités en ce qui concerne la surveillance des valeurs et de l'éthique de l'organisation.	La Société s'assurera d'aligner les responsabilités liées à l'établissement de rapports indiquées dans le <i>Code de valeurs et d'éthique</i> des employés au mandat des comités du conseil.	PPP Canada a mis à jour la formulation de son <i>Code de valeurs et d'éthique</i> afin de tenir compte de la responsabilité de rendre compte au moins une fois l'an au comité de vérification (art. 6.3). L'établissement de rapports officiels sur le Code revu et approuvé et la conformité aux autorités commencera en juin 2016.	Mars 2016	V.-P., Stratégie et développement organisationnel DPF/V.-P., Finances, gestion du risque et administration	Terminé : L'établissement de rapports officiels sur les valeurs et l'éthique est inclus dans le matériel à présenter à la réunion du conseil de juin 2016. PPP Canada continuera à rendre compte au conseil annuellement sur les valeurs et l'éthique, ou au besoin.
1.2	La Société devrait permettre au conseil d'exercer ses responsabilités en s'assurant que la direction présente toutes les politiques de l'organisation au conseil afin qu'il les approuve.	Le conseil a examiné le <i>Code de valeurs et d'éthique</i> et la stratégie en matière de ressources humaines de la Société et en a discuté, sans toutefois prendre de décision officielle à leur égard. La Société les présentera, ainsi que toutes les politiques futures, au conseil aux fins d'approbation ou de résolution.	PPP Canada inclura à l'ordre du jour de la réunion du conseil de décembre 2015 une résolution visant à approuver le <i>Code de valeurs et d'éthique</i> mis à jour et la <i>Directive sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements</i> . Une résolution du conseil visant à approuver la stratégie en matière de ressources humaines mise à jour sera ajoutée à l'ordre du jour de la réunion de mars 2016.	<i>Code de valeurs et d'éthique</i> et <i>Directive sur les dépenses de voyages</i> (décembre 2015) Stratégie en matière de ressources humaines (mars 2016)	V.-P., Stratégie et développement organisationnel	Terminé : La résolution en vue d'approuver le <i>Code de valeurs et d'éthique</i> et la <i>Politique sur les dépenses de voyages</i> a été adoptée lors de la réunion du conseil de décembre 2015. Une résolution du conseil visant à approuver la stratégie en matière de ressources humaines figure à l'ordre du jour de la réunion de mars 2016.
1.3	La Société devrait rendre compte au conseil dans le domaine des valeurs et de l'éthique, et du respect des autorisations, tous les ans à tout le moins, ou lorsqu'il y a lieu de le faire.	La Société rendra compte annuellement au conseil sur les valeurs et l'éthique, et annuellement à tout le moins sur le respect des autorisations.	Le DPF présente une attestation trimestrielle sur le paiement législatif et sur le respect de la stratégie et de la politique liées à l'investissement des fonds de trésorerie.	Rapport trimestriel	DPF/V.-P., Finances, gestion du risque et administration	Terminé : L'établissement de rapports officiels sur la conformité aux autorisations législatives et aux règlements connexes est inclus dans le matériel pour la réunion du conseil de juin 2016. Le rapport au conseil comprend une attestation du DPF sur la conformité de la Société aux autorisations législatives. PPP Canada continuera à rendre compte au conseil annuellement sur le respect des autorisations législatives.
2	Planification stratégique, gestion des risques, et mesure et gestion du rendement					
2.1	La Société devrait étendre son cadre d'établissement de rapports	À l'avenir, la Société améliorera son établissement de rapports sur le	PPP Canada intégrera des objectifs stratégiques clairement définis dans l'ensemble de ses	Planification d'entreprise	V.-P., Stratégie et développement	Terminé : Le rapport annuel de 2015-2016 de PPP Canada

Recommandations du BVG		Réponses et plan d'action de la direction de PPP Canada				
		Réponses de la direction	Plan d'action	Échéanciers	Responsabilisation	État d'avancement
	sur le rendement afin de montrer comment ses activités contribuent à atteindre les objectifs stratégiques et les résultats d'entreprise.	rendement afin de rendre compte de façon uniforme et complète des résultats par rapport aux objectifs stratégiques dans tous les rapports présentés au public.	documents de planification d'entreprise et d'établissement de rapports annuels offerts au public. Plus particulièrement, le cadre de mesure de rendement de PPP Canada servira de fondement afin d'aider à montrer la mesure dans laquelle les résultats prévus ont été atteints.	(mars 2016) Rapport annuel (juin 2016)	organisationnel DPF/V.-P., Finances, gestion du risque et administration	est inclus dans le matériel à faire approuver par le conseil. Le rapport annuel de cette année définit clairement les objectifs stratégiques de PPP Canada et aborde en détail la façon dont les activités d'entreprise et opérationnelles contribuent à atteindre les objectifs et les résultats.
3	Sélection et gestion des projets					
3.1	La Société devrait s'assurer que les activités de surveillance et de suivi liées aux projets sont consignées de façon officielle et uniforme, et en rendre compte au comité d'investissement.	La Société a mis en place des systèmes et des processus officiels afin de s'assurer que la surveillance de l'état des projets est consignée et déclarée de façon régulière et uniforme. À l'avenir, la Société présentera des documents plus complets sur l'établissement de rapports sur des mesures de suivi au comité d'investissement.	PPP Canada intégrera un texte dans les mises à jour trimestrielles au conseil sur l'ensemble des activités de suivi liées aux projets approuvés en vue d'atténuer et de gérer les risques de projets cernés.	En cours	DPF/V.-P., Finances, gestion du risque et administration	Terminé : Des rapports d'étape, des évaluations du risque et des mesures de suivi pour l'ensemble des projets approuvés du Fonds PPP Canada sont mis à jour et présentés tous les trimestres au conseil.
4	Relations avec les intervenants et activités de sensibilisation					
4.1	La Société devrait concevoir et mettre en œuvre une stratégie en matière de communications et de relations externes à l'échelle de l'organisation.	PPP Canada a élaboré une stratégie de relations publiques et de relations externes qui se trouve actuellement à l'état d'ébauche. PPP Canada mettra au point et en œuvre sa stratégie en matière de relations publiques et de relations externes.	L'unité de la Stratégie et du développement organisationnel met actuellement au point la stratégie en matière de relations publiques et de relations externes de la Société, qui sera terminée au cours de la présente année civile. La stratégie présentera les activités menées par PPP Canada à cet égard et garantira que les efforts sont stratégiques et à valeur ajoutée.	Déc. 2015	V.-P., Stratégie et développement organisationnel	Terminé : Une version provisoire de la stratégie en matière de relations publiques de PPP Canada a été élaborée. On prévoit que le comité de direction l'approuvera en mars 2017.
4.2	La Société devrait définir des mesures de rendement afin de jauger l'utilisation et les répercussions des produits de connaissance qu'elle a conçus.	En 2010, PPP Canada a élaboré un système de mesure de rendement harmonisé avec les pratiques exemplaires du gouvernement fédéral pour la mesure du rendement d'entreprise afin de faciliter l'adoption d'une approche uniforme à l'égard de la collecte, de l'analyse et de l'utilisation systématiques d'information sur le rendement des programmes et activités	PPP Canada complétera son cadre de mesure de rendement actuel afin d'inclure des mesures de rendement propres au développement et au partage des connaissances.	Mars 2015	DPF/V.-P., Finances, gestion du risque et administration	Terminé : PPP Canada a conçu des mesures de rendement clés pour le secteur d'activité relatif au développement et au partage des connaissances qu'elle a intégrées à son système de mesure de rendement d'entreprise. En outre, étant donné que les produits de connaissance sur le leadership conçus par PPP Canada afin d'éclairer le programme du Fonds PPP Canada (et l'ensemble du travail de PPP Canada), la portée de l'évaluation sommative du Fonds PPP Canada

Recommandations du BVG		Réponses et plan d'action de la direction de PPP Canada				
		Réponses de la direction	Plan d'action	Échéanciers	Responsabilisation	État d'avancement
		de PPP Canada, et en rendre compte. PPP Canada mettra à jour son système de mesure de rendement d'entreprise afin d'inclure des mesures de rendement définies pour jauger l'utilisation et les répercussions des produits de connaissance.				comprend la mesure de l'utilisation par les clients des produits de connaissance conçus et de son niveau de satisfaction à leur égard.
4.3	La Société devrait rendre compte de façon plus officielle et uniforme à ses clients fédéraux sur l'état des projets.	À l'avenir, la Société instaurera un établissement de rapports officiel amélioré auprès de ses clients fédéraux après l'atteinte de jalons importants.	PPP Canada intégrera des systèmes et des processus officiels et systématiques d'établissement de rapports à tous les nouveaux protocoles d'entente fédéraux.	En cours	V.-P., Développement de projets V.-P., Investissements	Terminé : Mis en œuvre dans tous les protocoles d'entente fédéraux futurs.
5	Protection de l'information					
5.1	La Société définira ses objectifs pour les politiques liées à la sécurité des technologies de l'information, ainsi que ses normes pour les mots de passe, et les rôles et responsabilités connexes des employés et des entrepreneurs. Elle devrait également résoudre les problématiques relevées dans les évaluations externes de la sécurité.	En 2014, la Société a mené une évaluation interne de la menace et des risques, et une évaluation de la vulnérabilité, qui ont cerné ces possibilités d'amélioration et d'autres. La Société met en œuvre un plan d'action afin de répondre aux recommandations formulées dans les rapports.	PPP Canada prendra les mesures qui suivent afin d'améliorer son processus actuel pour protéger l'information : - Intégrer un objectif de gestion de l'information-technologies de l'information et des normes relatives aux mots de passe dans sa politique liée à la gestion de l'information et aux technologies de l'information; - Établir des rapports trimestriels au comité de gestion sur l'état des réponses et des plans d'action de la direction à l'évaluation de la menace et des risques/évaluation de la vulnérabilité.	Déc. 2015	DPF/V.-P., Finances, gestion du risque et administration Gestionnaire, Gestion de l'information	Terminé : - Le plan stratégique de gestion de l'information-technologies de l'information de PPP Canada a été conçu et il est mis à la disposition des employés par l'intermédiaire de P3C Docs. Le plan stratégique établit le cadre qui permettra de répondre aux besoins changeants en matière de gestion de l'information-technologies de l'information. - La Société a adopté des normes de classification de sécurité claires et des procédures sont en place. - La direction a approuvé la politique liée à la sécurité opérationnelle et les instructions sur la sécurité de l'information de PPP Canada le 28 avril 2016. - Une formation sur la sécurité de l'information est offerte à tous les employés. - La politique liée à l'accès aux systèmes et à l'usage acceptable a été mise à jour avec des politiques sur les mots de passe en décembre 2015.

Recommandations du BVG		Réponses et plan d'action de la direction de PPP Canada				
		Réponses de la direction	Plan d'action	Échéanciers	Responsabilisation	État d'avancement
5.2	La Société devrait s'assurer qu'elle est couverte en vertu d'un plan de reprise des activités après sinistre.	La Société a confirmé qu'elle est couverte en vertu du plan de reprise des activités après sinistre de la Corporation commerciale canadienne dans le cadre de son protocole d'entente avec cet organisme. À l'avenir, la Société élaborera son propre plan de reprise des activités après sinistre et demandera à la Corporation commerciale canadienne d'être responsable de sa mise en œuvre dans le cadre d'un protocole d'entente.	PPP Canada élabore son propre plan de continuité des activités, qui comprend un plan de reprise des activités après sinistre. Le plan de reprise des activités après sinistre sera présenté au comité de direction aux fins d'examen et d'approbation en juin 2016.	Déc. 2015	DPF/V.-P., Finances, gestion du risque et administration Gestionnaire, Rendement et risque	En cours : En décembre 2015, PPP Canada a élaboré un plan de continuité des activités qu'elle a présenté au BVG dans le cadre de son audit des états financiers annuels. L'un des principaux éléments du plan est une composante de technologies de l'information intégrée connue sous le nom de « plan de reprise des activités après sinistre ». PPP Canada collabore avec la Corporation commerciale canadienne afin de mettre au point le plan de reprise des activités après sinistre. On prévoit que le plan de reprise des activités après sinistre sera terminé et intégré dans le plan de continuité des activités, et présenté à la direction aux fins d'approbation en décembre 2016.
5.3	La Société devrait améliorer la surveillance de son fournisseur de service du secteur privé en obtenant les résultats de rapports annuels antérieurs sur l'efficacité des contrôles chez le fournisseur de service afin de les examiner et de les aborder.	La Société établira un processus en vue d'accroître la surveillance de son fournisseur de service du secteur privé annuellement. Ce processus comprendra l'examen des rapports d'audit du fournisseur de service pour cerner les écarts et les points à prendre en considération liés au contrôle des utilisateurs internes, et pour demander à obtenir des rapports supplémentaires.	L'unité du Développement de projets examinera le rapport SOC 2 de type 1 et mènera un examen des points à prendre en considération liés au contrôle interne des utilisateurs annuellement. Les écarts ou les lacunes de contrôle seront signalés au comité de gestion.	Rapport annuel	V.-P., Développement de projets	En cours : L'unité du Développement de projets surveille continuellement le rendement de tiers fournisseurs de service de salles de données électroniques. Le rapport SOC 2 de type 1 est préparé annuellement et on prévoit qu'il sera présenté à PPP Canada au cours de l'été ou de l'automne 2016. L'unité du Développement de projets examinera le rapport et rendra compte de tout écart ou toute lacune en matière de contrôle au comité de gestion.
6	Gestion des investissements					
6.1	La Société devrait mettre à jour sa politique d'investissement afin d'inclure les objectifs liés à l'investissement, une référence au risque lié à la concentration et des lignes directrices pour réinvestir l'intérêt.	La Société mettra à jour sa politique d'investissement afin d'améliorer la documentation, comme il est recommandé.	L'équipe de Finances, gestion du risque et administration mettra à jour la politique liée aux fonds de trésorerie et à l'investissement afin qu'elle comprenne ce qui suit : - Concordance avec les objectifs de l'investissement; - Référence au risque lié à la concentration; - Lignes directrices pour réinvestir l'intérêt. La politique mise à jour sera présentée au conseil aux fins de résolution en décembre 2015.	Déc. 2015	DPF/V.-P., Finances, gestion du risque et administration Gestionnaire, Rendement et risque	Terminé : Le conseil a adopté une résolution afin d'approuver la politique liée à la gestion du risque de trésorerie et à la stratégie d'investissement en décembre 2015.

